

Compte-rendu du Bureau Exécutif du 08 décembre 2016

Amiens, 15h00.

Etaient **présents** Michel Canny, Patrice Boquillion, Catherine Leclercq, Harry Coupel, Marie Edith Voog et Marie Christine Janiak.

Etait **absents et excusés** Didier Casado et Claude Lerosey.

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu du Bureau Exécutif du 21 septembre 2016.

Développement.

FFSE (Fédération Française du Sport d'Entreprise) Hauts de France :

Absolument les relancer pour développer des opérations communes FFSE Hauts de France – Comité de Picardie – Comité des Flandres. Rendez-vous à programmer avec M. Parienti, un responsable Picardie et un responsable Flandres. Contact : M. Alexis Lesueur 07 50 60 36 43 ligue-hautsdefrance@ffse.fr.

Clubs non affiliés :

Rencontre avec le club des Cheminots d'Amiens (45 membres dont un petit nombre est affilié au club d'Amiens) qui s'est révélée positive. Une convention de partenariat leur a été proposée. Nous sommes en attente de leur décision qui dépend de leur cellule parisienne.

Rappeler aux Présidents de club qu'ils doivent rechercher dans leur périmètre des éventuels clubs non affiliés.

Déserts bridgesques :

Deux contacts ont été pris :

M^{me} Boivin qui réside à Albert et qui a lancé un chantier pour l'éventuelle création d'un club à Albert.

M^{me} Malherbe qui réside à Doullens et dont nous attendons les premières démarches. Peut-être lui suggérer de contacter M. Daniel Macron qui a été initiateur scolaire au Collège du Bois l'Eau à Bernaville (34, rue du Château, Bernaville - 03 22 32 73 44).

Relancer M. Philippe Moret sur le projet qu'il envisage dans ce domaine.

BTS :

Les clubs pourraient envisager de travailler sur un plan commercial avec des établissements d'enseignement préparant leurs élèves à des BTS CIRCE (Commerce International à Référentiel Commun Européen), MUC (Management des Unités Commerciales) ou NRC (Négociation et Relation Client) ou à un BAC STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) spécialité mercatique.

Pourquoi ne pas tenter une première expérience à Amiens ?

Nous sommes en attente de l'accord du club d'Amiens pour lancer l'opération.

Service civique :

Seul un club a répondu au courrier envoyé le 24 novembre 2016. Relancer les clubs afin qu'ils apportent leur réponse.

Généralités Mouvement :

Chercher à mettre en place une convention partenariale avec la Fédération de la Somme.

Rappeler aux Présidents de club de l'Oise qu'ils ont à disposition la liste des clubs de l'Oise de cette association à démarcher.

Mise en place d'une structure commerciale au niveau fédéral :

Le Comité de Picardie se lance dans le projet en association avec le Comité de Côte d'Azur et quelques autres comités. Un rendez-vous à ce sujet est prévu fin janvier avec Messieurs Grenthe, Bogacki et Rémy.

Ecoles de Bridge.

Approcher M. Dominique Desprès pour voir s'il serait prêt à accepter le poste d'APR à partir de la saison prochaine.

Bridge Scolaire.

Le nombre de licences n'est pas encore disponible.

A souligner néanmoins deux nouvelles créations à Crépy en Valois.

Convoquer M. Didier Casado à la réunion Développement du 08 mars prochain afin d'y associer le Bridge Scolaire.

A prévoir une date pour des éliminatoires Cadets car nous avons désormais un réservoir de 16 cadets.

Licences.

La prise de licences est en bonne voie.

A souligner néanmoins que cette saison les gros clubs rencontrent plus de difficultés que les autres.

Participation aux compétitions.

Les chiffres ne sont pas encore définitifs mais il faut se résoudre à prévoir une baisse d'au moins 10% et même plus en ce qui concerne les épreuves en promotion où la baisse pourrait se situer autour des 23%.

Il faut impérativement trouver un moyen de relancer pour chaque épreuve les paires et les équipes qui ne se réinscrivent pas d'une saison sur l'autre.

Il faudra envoyer dès septembre prochain une note en ce sens aux clubs et aux responsables de compétitions ainsi qu'aux moniteurs pour la promotion.

Simultanés.

Pour celui du 28 novembre, payer M. Sauvet, qui a préparé les donnes, comme si le club d'Abbeville avait effectivement participé, soit 208 paires à 0,50 €, soit 104 €.

Pour les simultanés à suivre, le tarif pour la préparation des donnes sera toujours de 0,50 € par paire mais avec un seuil de 100 € minimum en dessous duquel ne pas descendre.

Fête des Clubs.

Arrêter avec Bruno Renard une date en janvier pour une réunion de préparation. Les tournois seront arbitrés par Bruno Coin et Aude Sinet.

Société Générale.

Etant donné que le partenariat n'existe plus, il est décidé à l'unanimité de transférer le compte du comité au Crédit Mutuel.

Arbitrage

Frais de déplacement des arbitres :

Prendre bien soin de choisir le déplacement le plus court entre Lieu de résidence – Lieu d'arbitrage ou Club d'affiliation – Lieu d'arbitrage.

Attribution des arbitrages :

Lorsqu'un arbitrage a été attribué, impossible de revenir dessus même si au dernier moment un arbitre résidant sur le lieu de la compétition se libérait.

M. Janiak.

Il est décidé de le maintenir pour le moment en exercice. M. Canny a reçu de sa part une lettre d'excuses suite à son comportement lors de l'arbitrage de la finale de comité du dame excellence par paires. De plus, son comportement s'est depuis bien amélioré.

Inauguration du club de Méru.

L'événement aura coûté :

- 200 € de bouchées apéritives
- 150 € de champagne (prélevé sur le reste de la Fête du Comité)
- 324,96 € de droits de table payés au club de Beauvais

Gestion des rôles.

Officiellement sous la responsabilité de M. Coupel.

Machine à dupliquer.

Penser à commander celle qui avait été promise au club d'Abbeville.

Levée de la séance à 18h00.